Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251203-CC_2025_11_N107-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 26 novembre 2025 – 19 heures 30

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Anne BESCOND, Stéphane CLOAREC, Jean-Noël EDERN, Éric LE BOUR, Bernard FLOCH, Patrick GUEN, Bernard LE PORS, Eric GRALL, Eric PENNEC, Jacques PONTU, Odile THUBERT MONTAGNE, Michel AUTRET, Jean-Luc BONIS, Marc CONSTANTIN, Gwenaëlle PENDU, Roger BOSSARD, Jean NÉZOU, Roger GUILLOU, Romuald GUENGANT, André JÉZÉQUEL, Yves JÉZÉQUEL, Véronique KÉRLÉO, Christine LE STER, Carole AUTRET, François MOAL, Jean-Luc MOISAN, Nadine PLUCHON, Gilbert CHAPALAIN, Maël SAILLOUR, Stéphanie DUMONT, Hervé JÉZÉQUEL, Jean-Jacques SÉVÈRE, Charles de KERMENGUY, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : AZOU Dominique (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Marlène ILHEU (Pouvoir à Jean-Noël EDERN), Aline CHEVAUCHER (Pouvoir à François MOAL), Laurence MEAR (Pouvoir à Christine LE STER), Marie-Hélène QUIEC (Pouvoir à Patrick GUEN), Éric MIOSSEC (Pouvoir Jacques EDERN), Marie-Thérèse CUEFF (Pouvoir Gildas BERNARD), Anne DANIÉLOU (Pouvoir Carole AUTRET), Danielle MICHEL (Pouvoir BERNARD LE PORS).

ABSENTS : Josée FALC'HUN et Véronique LE BOULC'H.

Date de la convocation : 21 novembre 2025 **Date d'affichage :** 21 novembre 2025	**Membres du Conseil :** En exercice : 45 Présents : 35 Votants : 43		**Présidence de séance :** Jacques EDERN **Secrétaire de séance :** Gildas BERNARD
Numéro d'ordre CC-2025-11-N107	**Nomenclature** 7.1	**Rapporteur** Stéphane CLOAREC	**Chef de projet :** François NIHOUARN
CHARTE DE TERRITOIRE : HAUT-LEON COMMUNAUTE – Un Bout de Bretagne Intense			
Axe : Transition Solidaire	**Enjeu : Développer une politique financière dynamique**		**Action : Préparation budgétaire**

Objet : Décision modificative n°1 - Budget Tourisme

Stéphane CLOAREC, Vice-Président, informe qu'au regard des consommations de crédits constatés au « Chapitre 012 - Charges de personnel », il convient d'abonder ce chapitre pour un total de 17.000 €.

L'insuffisance de crédits au chapitre s'explique notamment par une régularisation attendue de la participation à la prévoyance des salariés du SPIC Tourisme.

L'équilibre de la Décision Modificative est assuré par la réduction des crédits ouverts au « Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante ».

Ainsi la Décision Modificative est équilibrée en Fonctionnement et Investissement.

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		**Recettes**	
012 – Charges de personnel	17 000,00		
65 – Autres charges courantes	-17 000,00		
TOTAL	**0,00**	**TOTAL**	**0,00**

Après avoir entendu le Rapporteur ;
Après avoir pris connaissance de la maquette budgétaire annexée ;
Après avoir pris connaissance de l'avis favorable de la Commission Finances du 30 octobre et du Bureau Communautaire du 12 novembre ;

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251203-CC_2025_11_N107-DE

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'entériner la Décision Modificative n°1 susvisée portant sur le « Budget Tourisme » sur l'exercice 2025.

Présents	**35**
Pouvoirs	**8**
Votants	**43**
Pour	**43**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Jacques EDERN

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD